Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 86 (1950)

Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXVIe ANNÉE — No 24 17 juin 1950

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Assemblée des délégués. — Propositions de modifications des thèses. — Du congé pour le Congrès. — Gare Lausanne-Comptoir Suisse. — Comptes généraux de la S. P. R. — Effectif de la S. P. R. — Comité central.* — **Vaud:** *Auberges de jeunesse. — Postes au concours.* — **GENÈVE:** *U. I. G. M.: Assemblée du 5 juin. — Revalorisation. — Cours de danses folkloriques.* — **Neuchâtel:** *La nouvelle loi. — Nouvelles diverses. — Une étape.* — **Jura:** *Exposition «pour la famille». — Festivals. — On se débrouille.* — **Communiqué:** *Cours d'école active. — Cours de perfectionnement pour maîtres d'enfants arriérés. — Echanges.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: **A. Chz:** *Avant le Congrès.* — **Georges Durand:** *Introduction à l'Europe.* — **J.-J. Dessoulavy:** *L'enseignement de la géographie.* — **B. Beauverd:** *Contribution à l'étude de la géographie.* — **Bibliographie.**

PARTIE CORPORATIVE

CONGRÈS S.P.R. LAUSANNE 1950

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS S. P. R.

le vendredi 23 juin 1950, à 15 h. 30

RESTAURANT DU THÉATRE MUNICIPAL (Ier étage)

Lausanne

Ordre du jour :

1. Rapports : du président central ;
   du Bulletinier ;
   du Rédacteur de l'« Educateur » ;
   du trésorier.
2. Rapport de la Commission de vérification des comptes.
3. Budget du Comité d'organisation du Congrès, fixation du montant de l'allocation des sections en faveur du Congrès.
4. Nomination des membres du nouveau Comité central présentés par la S. P. N. ainsi que des rédacteurs et du trésorier. (Notre trésorier Ch. Serex déclinant une réélection, les sections voudront bien préparer leurs propositions pour sa succession.)
5. Divers et propositions individuelles.

Pour le Comité central S. P. R. :
R. Michel, président.

Proposition de modification de la thèse II (S. Roller)

L'éducation nouvelle vise à l'autonomie, à la libération et à l'engagement de l'être humain se mettant librement au service de la communauté.

On prépare ainsi l'enfant :

1) à sa future activité d'homme, quelle qu'elle soit ;

2) à prendre part, en citoyen, et de manière active, à la vie de notre démocratie helvétique, afin de concourir, dans la mesure de ses moyens, à en orienter la destinée.

Propositions de modifications des thèses I-II-IV-V (F. Petit)

I. *L'éducation nouvelle a pour but de former des hommes libres, constructeurs de leur propre destin.* Elle tient compte des besoins de l'enfant et des intérêts d'une authentique société humaine.

II. *L'éducation nouvelle initie l'enfant à la solidarité et à l'amitié, à la coopération ordonnée et féconde, à l'amour du travail, à l'esprit de discipline et d'organisation. Elle lui donne le sens de la fraternité humaine.*

Elle le prépare par là :

1) à ses devoirs de citoyen de la démocratie, la forme la plus évoluée de l'Etat ;

2) à sa future activité quelle qu'elle soit ; à se sentir, dans cette activité, solidaire du *destin de son pays.*

IV. *Les méthodes sont adaptées à l'éducation nouvelle. Elles sont choisies de façon à favoriser la pensée indépendante, l'activité collective et organisée, l'habitude de vérifier les résultats, l'habitude de l'esprit critique, l'épanouissement de l'initiative, l'enrichissement de la personnalité en chaque enfant et l'élargissement de son horizon.*

IV. bis *L'école nouvelle prépare la femme de demain à l'émancipation économique, intellectuelle et civique.*

V. **No 16.**

... à une collaboration plus profonde entre la famille et l'école.

No 17. Tout le commencement, sans changement.

Dernière ligne :

personnel, la presse, la radio *et les réunions de parents.*

DU CONGÉ POUR LE CONGRÈS

Pour le canton de Vaud, le congé doit être demandé aux Commissions scolaires qui, dans un tel cas, ne feront sans doute aucune difficulté.

Du Département neuchâtelois de l'Instruction publique, nous savons que les Commissions sont averties. Là aussi, tout se passera à l'amiable.

Quant au canton de Genève, les présidents des sections de la Romande savent à quoi s'en tenir.

Reste le Jura bernois... Mais nos amis de là-bas n'ont pas besoin de nos conseils, puisqu'un « puissant » billet collectif est souscrit !

Le secrétaire : *A. Chevalley.*

GARE LAUSANNE - COMPTOIR SUISSE

Des cars seront à la disposition des congressistes le samedi 24 juin lors de l'arrivée des trains à 9 h. 20. Une modeste finance sera perçue.

A. Ch.

I. COMPTES GÉNÉRAUX DE LA S.P.R.

A. Résumé des comptes annuels

a) Recettes :

		1948	1949
1. Cotisations et abonnements « Educateur »	Fr.	27 217.50	27 842.50
2. Versements des Sociétés d'assurances .	»	397.35	377.70
3. Intérêts	»	245.90	260.70
4. Recettes diverses	»	103.80	236.30
Totaux	Fr.	27 964.55	28 717.20

b) Dépenses :

1. Factures Imprimerie Nouvelle, pour « Educateur »	Fr.	17 069.05	17 114.50
2. Rédacteurs et collaborateurs	»	4 906.90	5 629.50
3. Frais de rédaction et Comité de rédaction	»	330.90	344.70
4. Séances du Comité et de l'Assemblée des délégués	»	888.—	558.20
5. Frais d'administration	»	1 385.02	1 378.60
6. Délégations . . . . . , .	»	1 242.35	1 231.50
7. Subventions et cotisations	»	510.—	380.—
8. Divers	»	164.45	821.30
Totaux	Fr.	26 496.67	27 458.30
Boni de l'exercice	Fr.	1 467.88	1 258.90

B. Fonds de réserve

1. Carnet d'épargne	Fr.	12 448.90	12 682.30
2. Titres	»	4 000.—	4 000.—
3. Intérêts du carnet d'épargne	»	233.40	237.79
Totaux au 31 décembre	Fr.	16 682.30	16 920.09

C. Bilan

Fonds de réserve	Fr.	16 682.30	16 920.09
En caisse ou en dépôts	»	3 874.29	5 133.19
Fortune nette	Fr.	20 556.59	22 053.28
Augmentation	Fr.	1 701.28	1 496.69

II. CAISSE DE SECOURS

A. Résumé des comptes

a) **Recettes :**

		1948	1949
1. Dons	Fr.	—.—	—.—
2. Intérêts des obligations C.F.V.	«	424.25	424.25
3. Rétrocession imp. anticipés	»	150.90	191.90
Totaux	Fr.	575.15	616.15

b) **Dépenses :**

1. Secours payés	Fr.	250.—	227.—
2. Subventions	»	206.—	150.—
3. Divers	»	400.—	200.—
4. Versement à réserve	»	—.—	—.—
Totaux	Fr.	856.—	577.—
Déficit d'exercice	Fr.	280.85	—.—
Boni d'exercice	Fr.	—.—	39.15

B. Fonds de réserve

Carnet d'épargne	Fr.	6 364.20	6 483.55
Intérêts du dit	»	119.35	121.57
Obligations C. F. V.	»	18 000.—	18 000.—
Actions C. F. V.	»	1 390.—	1 390.—
Totaux	Fr.	25 873.55	25 995.12

C. Bilan

Fonds de réserve	Fr.	25 873.55	25 995.12
En caisse ou en dépôts	»	2 231.—	2 270.15
Totaux	Fr.	28 104.55	28 265.27
Diminution	Fr.	161.50	—.—
Augmentation	»	—.—	160.72

III. PUBLICATIONS DE L'ÉDUCATEUR (FONDS LOCHMANN ET PROGLER)

Carnet d'épargne	Fr.	533.75	547.05
Intérêts	»	13.30	13.65
Compte brochures docum, solde à fin d'ex.	»	2 029.69	2 494.41
Totaux	Fr.	2 576.74	3 055.11

IV. FONDS DES CONGRÈS

		1948	1949
Carnet d'épargne	Fr.	1 477.85	1 505.55
Intérêts	»	27.70	28.20
Totaux	Fr.	1 505.55	1 533.75

V. FONDS D'ENTRAIDE POUR INSTITUTEURS VICTIMES DE LA GUERRE

Carnet d'épargne	Fr.	68.80	70.50
Intérêts	»	1.70	1.75
En compte d'attente	»	216.69	194.69
Totaux	Fr.	287.19	266.94

COMPTE « EDUCATEUR »

a) Dépenses :

Factures I. N., impression et expédition	Fr.	27 763.20	28 146.70
Clichés	»	697.15	971.75
Honoraires des rédacteurs et collaborateurs	»	4 906.90	5 629.50
Frais de rédaction	»	330.90	344.70
Total des dépenses	Fr.	33 698.15	35 092.65

b) Recettes :

Abonnements et cotisations des sections	Fr.	27 217.50	27 342.50
Les 4/5 pour le journal	Fr.	21 774.—	22 274.—
Abonnements individuels	»	1 917.80	1 794.10
Publicité	»	9 473.50	10 209.85
Total des recettes	Fr.	33 165.30	34 277.95
Perte sur publication du journal	Fr.	532.85	814.70

EFFECTIF DE LA S. P. R.

a) Membres des sections				
Vaud : S. P. V.		1326		1378
Jura bernois : S. P. J.		609		589
Neuchâtel : S. P. N.		446		449
Genève : U. I. G. Dames	189		200	
U. I. G. Messieurs	152		158	
U. A. E. E.	85	426	84	442
Valais : U. P. P. V.		9		9
b) Membres d'honneur S. P. R.		3		3
c) Membres individuels S. P. R.		11		12
Total des membres		2830		2882
Abonnés individuels à l'« Educateur »		192		193

Le trésorier : Ch. Serex.

La Commission de vérification des comptes, composée des représentants genevois et vaudois, a vérifié les écritures et les pièces comptables des exercices 1948 et 1949. Elle félicite le trésorier Charles Serex pour la précision et la clarté avec lesquelles il tient les comptes de la S. P. R.

En conséquence, elle propose à l'Assemblée des Délégués de lui donner décharge de sa gestion et de le remercier très vivement pour son travail consciencieux.

(Signé) *J. Meyer* *Ed. Gaudin* *D. Kohler* *M. Pache.*

S. P. R. — COMITÉ CENTRAL

Séance du 8 juin à Lausanne. Présidence : R. Michel

Le Comité entend avec intérêt des renseignements sur la préparation du Congrès et sur les difficultés de l'avant-dernière heure. Ce qui est réjouissant, c'est le nombre des inscriptions qui n'est pas loin de 900. Le succès du Congrès s'affirme déjà...

L'objet principal à l'ordre du jour était l'**Ecole française de Berne.** M. Tapernoux, président de la société de cette école, a bien voulu nous exposer la situation actuelle.

Créée en 1944 avec 30 élèves et 2 classes, cette école, à laquelle le gouvernement bernois et la ville de Berne ont refusé tout appui, compte actuellement 231 élèves répartis en 4 classes, 2 primaires et 2 secondaires. C'est donc une réussite et elle est due à l'esprit de dévouement et de sacrifice de tous : société de l'école française qui assume toutes les responsabilités, corps enseignant qui est fort peu rétribué, parents des élèves, gens souvent très modestes, qui acceptent de payer l'écolage (240 francs par an) et les fournitures.

Evidemment, ce statut d'école privée constitue une anomalie, mais la mauvaise volonté bernoise n'a pas permis d'autre solution. Le nombre des fonctionnaires romands appelés à Berne s'est considérablement accru en même temps que s'accroissaient les tâches de l'administration centrale. Ils sont appelés à Berne précisément parce qu'ils sont de culture française et leur tâche est non seulement d'exprimer dans leur langue les actes officiels, mais aussi de représenter un état d'esprit particulier, soit comme fonctionnaires, soit comme magistrats. Il est donc inadmissible que cette langue et cette culture qui les a fait nommer dans la ville fédérale se perdent chez leurs enfants, obligés de suivre l'école bernoise. Berne en voulant absolument assimiler la famille des fonctionnaires et magistrats romands se livre à une germanisation contre laquelle l'école française tente de réagir.

Il s'agit avant tout d'un problème de politique générale. Ce n'est un problème ni pédagogique, ni technique. La S.P.R. ne peut agir auprès du gouvernement bernois qui est souverain chez lui dans le domaine scolaire. Il faudrait atteindre le Conseil fédéral, ce dont s'occupent des députés et intervenir auprès de la Conférence romande des chefs de Département de l'instruction publique. Cette dernière solution rencontre l'approbation du C.C.

G. W.

VAUD

AUBERGES DE LA JEUNESSE

L'assemblée générale de l'association vaudoise des auberges de la jeunesse a eu lieu récemment à Lausanne.

Elle a approuvé la réorganisation administrative faite par le nouveau comité et acclamé membres d'honneur M. J. Schwar, président sortant et M. J.-H. Graz, trésorier sortant.

La création de nouvelles auberges se fait de plus en plus pressante, les jeunes touristes abandonnant notre région faute de pouvoir se loger. En 1949, il y a eu 150 000 visiteurs dans les 160 auberges de la Suisse (Vaud n'en compte que 8), dont 52 000 étrangers, faisant 225 000 nuitées.

L'association a pu ouvrir ces derniers temps 3 nouvelles auberges, à Montreux-Clarens, Lausanne et St-Georges. Des pourparlers sont en cours pour divers endroits ; ils sont souvent difficiles, faute de locaux ou de moyens financiers.

L'assemblée a désigné un comité de direction composé de :

président : M. R. Lorenz, préposé aux poursuites, Aubonne ; vice-président et trésorier : M. H. Annen ; secrétaire : M. E. Haldemann, et membres Mlle Cruchon, MM. Borboën et Tauxe.

Un comité de patronage a également été constitué. Il se complètera par la suite. En font partie :

Mlle Auberson, St-Cergue, MM. Besson, instituteur, Vevey, Gervaix, préfet, Nyon, Grob, chef scout, Lausanne, Jaton, dir. école compl. prof., Lausanne, Morattel, secr. com. apprentissage, Lausanne, Pulfer, instituteur, Corseaux, Rodes, étudiant, Lausanne, Wacker, chef méc., Lausanne.

Le Comité vaudois.

POSTES AU CONCOURS

Jusqu'au 23 juin 1950 :

Bursins. Institutrice semi-enfantine. Ne se présenter que sur convocation.

La Tour-de-Peilz. Instituteur. Ne se présenter que sur convocation.

Penthalaz. Institutrice.

Savigny. Institutrice au hameau du Jorat.

Jusqu'au 27 juin 1950 :

Moudon. Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 28 août 1950.

Ormont-Dessus. Instituteur. Entrée en fonctions le 1er sept. 1950.

Renens. Maîtresse d'école enfantine. Entrée en fonctions : 28 août 1950. Indemnité de résidence : fr. 200.— par an. Ne se présenter que sur convocation.

GENÈVE U. I. G. MESSIEURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 JUIN

Présidence : **Ad. Lagier.**

Une cinquantaine de collègues ont répondu à la convocation du comité.

1. **Mauris** lit d'abord un fidèle compte rendu de la dernière assemblée générale.

2. Puis notre président renseigne l'assemblée sur l'activité du comité. Une commission s'occupe des propositions à faire au Département pour la mise au point du Plan d'études. Le comité de la Caisse de Prévoyance sera renouvelé prochainement et le groupe C convoqué pour désigner ses représentants, le 21 juin prochain.

Notre section proposera la réélection de deux délégués actuels : MM. **Maurice Béguin** et **Gustave Willemin,** le troisième siège revenant à la section des dames. Notre collègue Fiorina, qui avait remplacé Mlle Mongenet en fin de législature, travaillera dans la Commission technique, dont le travail l'intéresse particulièrement.

Une lettre a été envoyée à notre collègue Ed. Martin, pour le prier de ne pas abandonner la présidence du Comité du Fonds de subsides.

3. **Revalorisation.**

Avec la louable intention de renseigner complètement les collègues au sujet de cette importante question et de circonscrire la discussion, **Nussbaum** a apporté et lit toute la correspondance ayant trait à cet objet depuis le début de notre action jusqu'à ce jour (présentation du projet, tractations avec la Fédération de l'enseignement, lettre au Conseil d'Etat pour réitérer notre demande de revalorisation).

Mais nous aimons trop la discussion, pour laisser passer une si belle occasion et l'on pourrait répéter, au sujet de nos débats ce qu'un correspondant d'un journal genevois dit de la discussion parlementaire.

« Elle obéit, écrit-il, à des lois impénétrables. Elle est capricieuse, passe comme chat sur braise sur des chapitres que l'on eût pensés importants, fait un sort imprévu à des broutilles et tout soudain, sur un point qu'on considérait comme secondaire ou d'intérêt épuisé, elle flambe en un débat passionné [1]. »

4. **La C.T.A.** L'intégration des allocations dans les traitements, prévue pour le 1er janvier 1951, doit avoir des conséquences sur le régime des pensions de retraite.

Toutes les questions concernant la C. T. A. sont complexes et l'homme moyen n'est pas préparé à en comprendre les subtilités. Nos délégués nous ont expliqué que les membres de la Caisse de prévoyance seront divisés (encore !) en deux catégories. Ceux qui ont eu la chance de naître lorsque ce siècle avait deux ans — ou après — dont la situation sera assez favorable, et... les autres. (Etre les autres, on sait ce que cela veut dire !) Nous aurons des précisions dans une prochaine séance.

[1] « La Suisse » du 8 juin.

5. **Aux propositions individuelles,** I. Matile demande que le correspondant au « Bulletin corporatif » soit choisi en dehors du comité. Renvoyé au comité pour... étude !

Et la séance est levée à 19 heures.

Ad. Lagier.

U. I. G. — MESSIEURS

REVALORISATION

Je passe aujourd'hui à la publication du projet de reclassement de notre profession élaboré par la commission de revalorisation. Nous occupons actuellement, dans l'échelle des fonctions officielles, une place intermédiaire entre les fonctionnaires de 3me et 4me classes, tandis que nos collègues de l'enseignement secondaire appartiennent à la 1ère.

Nous demandons que l'on revoie cette classification et que l'on élève les normes adoptées à notre égard, aussi bien pour le minimum que pour le maximum.

Nous avons donc présenté au Conseil d'Etat le projet suivant :

1. Traitement de base . . . . . Fr. 6 000.—
2. 15 augmentations annuelles à la place de 12.
3. Une prime annuelle de Fr. 250.— après vingt ans d'activité.
4. Une prime annuelle de Fr. 250.— après vingt-cinq ans.

Ce qui donne les tableaux suivants :

Traitements de l'administration et des corps enseig. sec. et prim. sans allocations

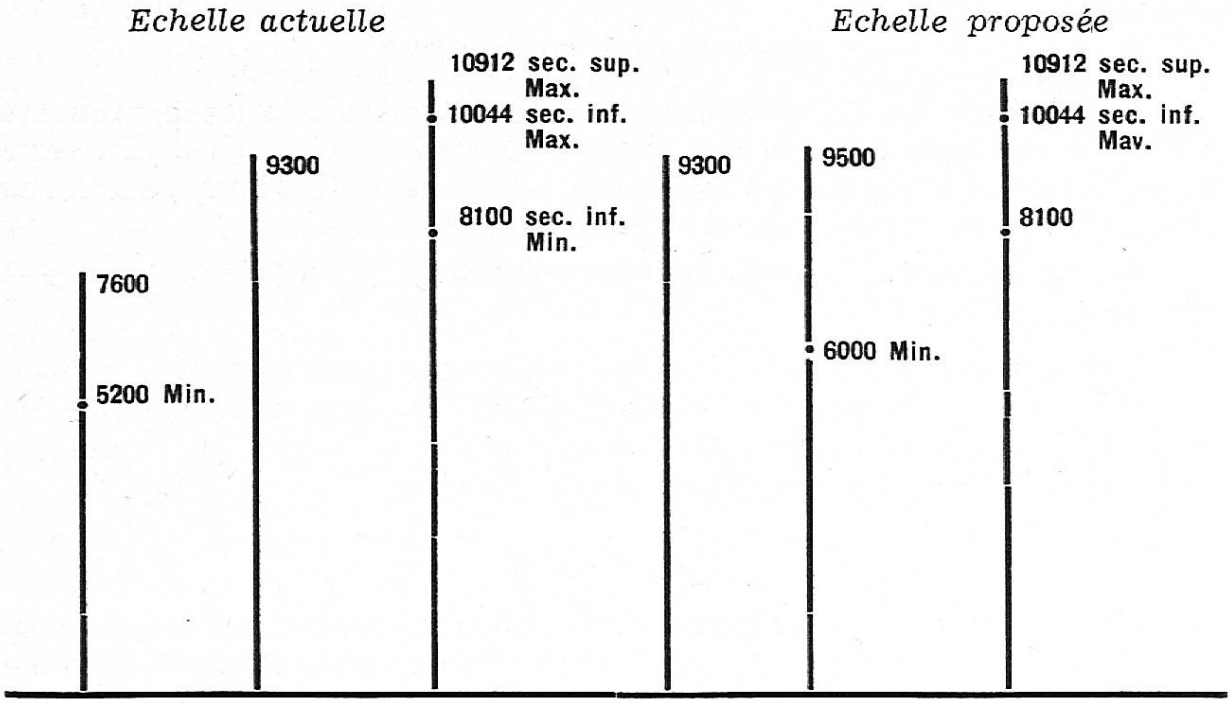

G. Hof.

COURS DE DANSES FOLKLORIQUES

Le cours de danses folkloriques de Mlle Stella Bon de Paris a commencé le mardi 6 juin et se continuera tous les mardis à 20 h. et tous les vendredis à 18 h. Pour répondre à plusieurs demandes, le cours a été organisé en cycles de 5 et de 10 leçons. Il est probable qu'il sera continué pendant la première quinzaine de juillet.

A l'étude : Danses françaises, reels de Virginie, danses et rondes scandinaves mimées.

Inscription et renseignements à l'Ecole de musique, 12, rue Bonivard, chez Mlle Escoffey, tél. 2 72 28.

NEUCHATEL LA NOUVELLE LOI

« Nul n'est censé ignorer la loi », tel est l'argument suprême qu'il est aisé d'avancer quand il faut couper court à une discussion.

Et pourtant, il est un élément de la loi actuelle qui avait échappé au Corps enseignant et qui lui a été révélé en reparaissant dans la nouvelle. C'est de la haute-paie qu'il s'agit.

On nous a toujours laissé entendre que notre haute-paie était supérieure à celle des fonctionnaires pour servir de compensation au fait que notre profession ne donne pas la possibilité d'un avancement tel qu'en offre la hiérarchie administrative. Or, en réalité, il n'en est rien, parce qu'en plus de leur haute-paie ordinaire, les fonctionnaires bénéficient d'un supplément dissimulé sous le nom de « prime d'ancienneté » qui est l'objet d'un article spécial. Et les deux sommes additionnées font un total supérieur au montant de notre haute-paie pour la classe équivalant à la nôtre.

Simple constatation dont il est opportun de ne rien inférer pour l'instant... W. G.

NOUVELLES DIVERSES

Admissions. Le flux d'admissions de jeunes collègues continue à notre vive satisfaction : Mlles Colette Emmel, à Cortaillod, Paulette Mamie, au Cachot (Chaux-du-Milieu), et M. Benoît Zimmermann, au Mont (Travers) viennent d'être reçus dans la S.P.N.

Brevet d'aptitude pédagogique. Il a été délivré à Mlle Monique Bersot, au Landeron.

Nomination. Mlle Madeleine Bourquin, maîtresse ménagère à Neuchâtel, a été désignée par le Conseil d'Etat, en qualité de membre de la Commission consultative de l'enseignement ménager, en remplacement de Mlle Anne-Marie Stalé, démissionnaire. W. G.

UNE ÉTAPE

Malvilliers, maison d'éducation, M. Calame, deux noms intimement associés depuis vingt ans. Cet anniversaire valait d'être relevé au double titre de la mission que s'est proposée la S.N.U.P. en fondant cet établissement et de la somme de labeur, d'abnégation et de foi dépensée par son animateur.

Vingt ans de luttes, c'est-à-dire d'usure physique quotidienne, mais aussi vingt ans durant lesquels de remarquables dons d'ordre psychologique et spirituel ont pu s'affiner. Bilan paradoxal du point de vue humain, oui, nous disons cependant magnifique synthèse d'une vie toute consacrée à se pencher sur les faibles, les déficients, les misérables. Aussi bien, les félicitations ne sont pas en place ici. M. le directeur Calame à qui, par ailleurs, la S. P. N. doit beaucoup pour ses travaux pédagogiques, ne saurait que faire de notre admiration. Nous lui disons : « Poursuivez votre œuvre, il en vaut la peine ; les fruits de la persévérance sont toujours, en dépit des apparences, à la mesure de la peine et du dépouillement de soi. Continuez ! Et si l'intérêt et la sympathie de vos collègues pour Malvilliers vous sont un réconfort, ils vous sont assurés pour l'avenir comme par le passé. »

W. G.

JURA

EXPOSITION « POUR LA FAMILLE »

Cette exposition ambulante a passé au Jura bernois et la presse régionale a signalé l'énorme succès qu'elle a remporté à Porrentruy, Delémont et Moutier, par exemple.

Nous relevons le fait simplement parce que le corps enseignant et certaines classes y ont prêté leur concours. Il y a eu des chants, des exposés, des démonstrations.

Comme ailleurs, l'événement ne laisse personne indifférent. Et le Jura est satisfait que le Cartel romand d'hygiène sociale et morale ait pensé aux « marches du nord ».

FESTIVALS

Il y en a presque tous les dimanches, en terre jurassienne. Ici, ce sont des chorales, là des fanfares, ailleurs les deux réunies. Parmi les artisans dévoués de ces manifestations, nous nous plaisons à nommer — oh ! sans gloriole ni vanité — tous ces « régents » directeurs qui œuvrent toute l'année pour l'honneur de « leur » société. Comme leurs collègues neuchâtelois, vaudois, fribourgeois et genevois, les instituteurs jurassiens cultivent le chant et la musique ; ils remplissent ce « devoir social » avec amour...

ON SE DÉBROUILLE !

C'est le cas de la commune de Sonceboz, dans le Vallon de Saint-Imier. Comme on a entrepris d'importants travaux de rénovation au collège, il a fallu trouver des locaux pour tenir classe... On a mis les petits à la maison de paroisse, les moyens à la Chapelle, les grands dans des salles de... restaurants ! Et le tour fut joué !

Parions que les écoliers de ce village feront d'excellent travail en ces lieux ; on sait que le changement de décor opère parfois des miracles ! ! !

H. Reber.

COMMUNIQUÉ

COURS D'ÉCOLE ACTIVE

La Société suisse de travail manuel et réforme scolaire ouvre ses cours normaux à Montreux. Celui d'école active, degré inférieur, du 10 au 22 juillet, comprendra différentes causeries pédagogiques et psychologiques. Les collègues que ces questions intéressent et qui désireraient y participer sans être inscris au cours seraient les bienvenus.

1 fr. par causerie. — 5 fr. pour l'ensemble des causeries.

Aula du Nouveau collège de Montreux.

10 juillet 10 h. 30	Les principes de l'école active, par M. R. Ogay, instituteur.
11 juillet 9 h.	La lecture et le développement de l'enfant par Mlle E. Clerc, de la bibliothèque enfantine, Lausanne.
13 juillet 9 h.	Le rythme et l'enfant, avec démonstration par Mme Sérieyx, professeur diplômé de l'institut Jaques Dalcroze.
14 juillet 9 h.	La rythmique dans l'éducation, avec démonstration.
15 juillet 9 h.	L'équilibre intérieur par le rythme, (démonstration).
17 juillet 10 h.	Les buts de l'office médico-pédagogique de Lausanne et sa collaboration avec l'école par Mlle D. Bauer.
18 juillet 10 h.	L'évolution affective de l'enfant et différents types de caractères.

Pour renseignements, s'adresser à Lucie Beyeler, chef du cours, Baugy s/Clarens.

COURS DE PERFECTIONNEMENT POUR MAITRES D'ENFANTS ARRIÉRÉS ET DÉFICIENTS

du 23 juillet au 5 août 1950, à Houlgate (Calvados), au Centre d'Entraînement aux méthodes d'éducation active. — M. Ricordeau, directeur.

C'est sous l'égide du Centre d'Entraînement aux méthodes d'éducation active (C.E.M.E.A.) qu'aura lieu le **stage pour l'Education de la Jeunesse inadaptée,** sous la direction d'Alice Descœudres ; il est organisé par la Section romande de la Société suisse en faveur des enfants arriérés — nous préférons dire déficients — avec la collaboration des C.E.M.E.A. et le syndicat des Institutrices et des Instituteurs français.

S'inscrire au plus tôt chez Alice Descœudres, Villette-Conches, Genève. Tél. 4 92 59. Renseignements : A. Descœudres ou M. Gaston Descombes, La Jaluse, Le Locle. Finance d'inscription : 30 francs suisses ; pour les Français, 2200 francs français. Cette finance, non remboursable, doit être versée au moment de l'inscription, pour la Suisse, Compte de chèques postaux de la Société romande en faveur des enfants arriérés, section romande, IV b. 3088. Pour la France, nous l'indiquerons plus tard. La pension, tout compris, revient à 4000 francs pour les quinze jours. De beaux ombrages entourent le Centre d'Houlgate, et

nous bénéficierons de l'expérience de M. Ricordeau et de ses collaborateurs.

Dans les entretiens du soir, tous les collèguees seront les bienvenus qui apporteront ce qui a enrichi leur vie et leur enseignement :

Programme des cours du matin (8 h. 30 à 12 h. 30)

Lundi 24 juillet :	M. Guilmain. Test moteurs. Théorie et pratique.
Mardi 25 juillet :	M. Jean Roger. Chants et danses.
Mercredi 26 juillet :	Mme Romain (Paris). La rééducation psychomotrice des arriérés intellectuels.
Jeudi 27 juillet : Vendredi 28 juillet :	M. Ricordeau. Marionnettes. — Autres travaux manuels.
Samedi 29 juillet :	Visite de l'établissement de Grugny (Seine Inférieure).
Lundi 31 juillet :	M. le prof. Zazzo. Tests.
Mardi 1er août :	M. le prof. Dr. Bergeron. L'assistance aux arriérés ; aux vagabonds - Bournville.
Mercredi 2 août :	Dessin et psychanalyse.
Jeudi 3 août :	L'étude du milieu. M. Ricordeau.
Vendredi 4 août :	Hygiène. M. Descombes. Respiration. A. Descœudres. Alcoolisme et arriérés. M. Rauscher. Régime et naturisme.
Samedi 5 août :	Très probablement : visite de Charenton et causerie de M. le prof. Baruk, à Paris. Départ d'Houlgate le matin.

L'après-midi sera libre, pour autant que les participants le désirent. Le soir, divers orateurs et amis du cours introduiront un sujet, à moins que la discussion des cours du matin continue...

Il est impossible de recevoir plus de 50 personnes. Donc, inscrivez-vous sans retard. La préférence sera donnée à ceux qui sont dans le travail de rééducation des arriérés et déficients.

Alice Descœudres.
Gaston Descombes.

Echange. Frau Marg. Weber-Keller, Steffisburgstr. 14, Thoune, désire placer en Suisse romande, du 9 juillet au 13 août, son fils de douze ans, élève de 1re année du Progymnase de Thoune. Fille ou garçon accepté en échange.

Je cherche famille accueillante, protestante, de Suisse romande, disposée à recevoir en pension du 7 juillet au 4 août, mon fils âgé de 16 ans. Préférence à famille ayant fils du même âge et où il aurait l'occasion de faire des progrès en français.

H. Briner, Lehrer, Schulstr. 13, Schlieren.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

AVANT LE CONGRÈS

Dans une semaine, plus de mille membres de notre S.P.R. seront réunis à Lausanne où ils discuteront le rapport remarquable de M. Ischer qui pose et résout clairement des problèmes importants auxquels nous nous consacrons depuis bien des années. Qu'on me permette, à la veille de ces assises de la Romande, quelques brèves réflexions inspirées par le désir ardent que notre 27e congrès porte des fruits immédiats. Ces fruits, c'est nous et nous seuls, maîtres d'école, qui les amèneront à maturité.

En effet, les thèses adoptées à Lausanne engageront moralement notre association. Comme on voudrait alors qu'elles aient été sérieusement examinées et méditées par chacun des participants ! Des discussions de sceptiques amusés par des jeux de mots et d'esprit ne trouveraient aucun écho nulle part. Or le rapport Ischer ne se paye pas de mots — au contraire, la plupart de ses thèses ont une portée pratique qui ne peut nous laisser indifférents. Mieux que cela. Constatons que six des vœux placés sous chiffre V concernent directement le corps enseignant. S'ils sont admis, on souhaite qu'ils le soient en toute sincérité. Pas moyen désormais de se décharger sur autrui du soin de réaliser nos désirs. Nous, d'abord ! Et soyons bien persuadés que notre réforme personnelle entraînerait sans beaucoup de peine toutes les autres réformes. On peut donc dire, sans crainte de se tromper, que la réalisation de nos vœux dépendra de notre bonne volonté au service d'une absolue sincérité et de solides convictions.

Etre convaincu, voilà l'essentiel ! S'opposer ou approuver, mais s'affirmer, savoir ce qu'on veut, être conscient de ce qu'on croit pour que les décisions prises méritent l'attention respectueuse de chacun. Après avoir clairement défini l'esprit qui caractérise l'éducation nouvelle, le rapport Ischer tente de mettre d'accord tous les éducateurs romands sur quelques principes essentiels. Quelle valeur prendraient des décisions et des vœux votés avec des haussements d'épaules ? Comment un accord de principe réalisé dans l'indifférence générale pourrait-il être pris au sérieux par les votants eux-mêmes ?

Il importe pourtant que, dans chacun de nos cantons, des collègues convaincus, conscients des responsabilités qu'ils auront prises à Lausanne se montrent disposés à sortir de leur réserve et à payer de leur personne pour que les décisions de notre 27e congrès ne restent pas lettre morte.

A. Chz.

INTRODUCTION A L'EUROPE

Supposons qu'un pilote vole pendant quelques années sur les lignes principales de notre continent. De l'Europe, cet homme acquerra cette connaissance concrète que la géographie essaie de recréer au moins en partie :

« Le premier contact d'un Anglais ou d'un Suédois avec la nature méditerranéenne lui laisse un inoubliable souvenir. D'abord, une impression de lumière vive et crue. Six mois par an, on ne voit ni un nuage au ciel, ni un brouillard à l'horizon. Les couleurs éclatent de façon presque irréelles. Sur les grands rochers blancs ou rouges, les buissons posent des taches vertes discontinues... Les plaines semblent cloisonnées et morcelées par ces montagnes toujours proches. Seule la mer donne une sensation d'immensité. » (Demangeon)

A cette façade méditerranéenne s'opposent les rivages atlantiques. « Les vents d'ouest y soufflent pendant les deux tiers de l'année ; malgré la latitude, les gelées et la neige sont rares... Souvent, le ciel est gris et pendant de longues journées tombent des pluies fines qui ne cessent que pour faire place à une brume épaisse... Même par beau temps, un voile vaporeux se répand, laissant à tous les objets des contours indistincts. Ces brouillards rendent désagréable la vie à l'extérieur : on évite l'existence en plein air, si facile dans les pays du soleil, on aime vivre chez soi dans l'intimité du foyer. » (Demangeon et Meynier, l'Europe, 1939.)

* * *

Souvent gris, mais réchauffé par les eaux venues de l'Amérique centrale, cet Atlantique conditionne l'existence de l'Europe.

En janvier, en effet, la moyenne des températures est de + 6 degrés à Brest, de + 3 à Paris, de — 1 à Prague, de — 6 à Kiev et de — 10 à Stalingrad. Noir sur blanc, ces chiffres attestent l'influence modératrice de l'Océan — surtout si l'on se rappelle que ces cinq localités se logent chacune sur le parallèle 50.

(Confirmation : Toujours en janvier, Bergen et Sofia atteignent la même moyenne et sur le parallèle 60 on relève 0 degré à Bergen, — 10 à Léningrad et — 20 à la frontière sibérienne.)

On touche ici à la troisième façade de l'Europe, à ce bloc russo-asiatique dont les excès de janvier et de juillet signalent le climat continental. De fait, entre la Bretagne au climat atlantique et la Volga aux saisons extrêmes, « le passage ne s'opère pas brusquement et presque toute l'Europe forme transition entre l'un et l'autre type. Les cyclones Nord-Atlantique sensibles jusqu'à l'ouest de la Russie, y font pénétrer pendant quelques heures les tièdes brumes marines et déversent en hiver des neiges abondantes... C'est progressivement, de l'ouest à l'Est, qu'augmentent les écarts de température, que diminuent les chutes de pluie, que se prologent les périodes de gel fluvial, de chauffage domestique, d'utilisation des traîneaux. » (D. et M., l'Europe.)

De septembre à avril, en France, en Allemagne et sur le Plateau suisse, le climat doit être compris comme une alternance irrégulière entre les vents d'Ouest qui amènent pluie et « redoux » et les vents du Nord-Est qui entraînent le froid sec avec ou sans brouillard au sol. Cette alternance, chaque automne, on peut la lire dans les nuages et la sentir au visage. Ainsi, le régime du Sud-Ouest apportait encore 18 à

20 degrés à l'ombre le 26 octobre dernier. Le 27, la bise se levait ; l'air continental froid afflua alors et seul un plafond nocturne nuageux épargna à la Suisse les fortes gelées mentionnées de Strasbourg à Toulouse.

Cependant, le vendredi 4 novembre, l'air océanique franchissait à nouveau la Manche et commençait à repousser la couche froide. Le samedi 5, le baromètre tombait à Genève de 16 points en 24 heures et vers minuit les coups de vent trahissaient le passage de l'air maritime accompagné d'une pluie continue et d'une hausse thermométrique de 5 à 6 degrés.

Non loin de chez nous, mais fermée au Nord et à l'Ouest par les Alpes, la plaine du Pô subit un climat continental et l'hiver à Milan est plus froid qu'à Paris et à Londres. La même aventure arrive aux deux Castilles qui avancent pourtant comme un bastion dans l'Atlantique. Seulement, « tout autour de ces plateaux, les hauts rebords arrêtent au passage les vents marins et c'est pourquoi le climat est sec et rude, avec des hivers froids et des étés desséchés ». (Raoul Blanchard, l'Europe, 1936.)

Chose curieuse, mais explicable par le relief, la péninsule ibérique offre les trois climats européens à l'état pur. « Neuf mois d'hiver et trois mois d'enfer » dit le proverbe en parlant de Madrid — et cela suggère la steppe d'Astrakan.

Au bord du golfe de Gascogne, c'est « une Espagne humide et verdoyante dont le climat ressemble à celui de la Bretagne avec des pluies abondantes et fréquentes, des brouillards, une température douce et constante » (id.). Enfin, dans la région de Carthagène, l'atmosphère reste « terriblement sèche, presque saharienne et l'on compte en moyenne 230 jours par année qui n'ont pas un seul nuage... Les pluies surviennent rarement, violentes et courtes et seule l'irrigation permet d'admirables jardins qui annoncent les oasis du désert » (id.).

L'Europe, c'est une vision qui dépend encore de la latitude et donc de la longueur du jour. En juin, la journée sera de 19 heures à Oslo, de 22 heures environ sur le parallèle 65 et l'on vivrait à peu près 2 mois d'éclairement continu sur le parallèle 70. Dès l'équinoxe d'automne, c'est le revers de la médaille et le soleil surgit de moins en moins haut sur l'horizon de la mer du Nord ou des Fär-Oer.

« Sur cette eau verdie aux vagues glauques et sombres — écrit Roule — la lumière était tellement pâle et terne que l'aurore décolorée se prolongeait longtemps... Le filet remontait, chargé de harengs et dans le jour sombre, les teintes chaudes de ces bêtes emmaillées rappelaient presque les lueurs du soleil. »

Plus au Nord, de la Norvège à l'Islande, la pêche a lieu sur « des mers difficiles à manier et qui exigent l'endurance et l'expérience des parfaits marins. Les pêcheurs manœuvrent leurs engins par une température glaciale, sous les embruns et la pluie, parfois perdus dans d'épais brouillards pendant des semaines, sur des bateaux heurtés par les vagues ». (L. Roule, traité des Poissons.)

La géographie emploie les termes de latitude et de longitude, mais ces deux notions restent probablement peu éclairantes pour des garçons ignorant la sphère et ses coordonnées. Une suggestion efficace consiste à montrer que l'on peut couper une sphère soit en tranches parallèles à la façon d'un citron soit en fuseaux semblables à ceux d'une orange. La latitude équivaut donc au numéro de la tranche de citron et cette numérotation va de 0 à 90 pour chaque hémisphère.

Quant à la longitude, on la voit au mieux à la carte de l'Asie ; l'Europe y apparaît modestement comme une presqu'île de l'immense continent jaune mais le choix de Londres pour le fuseau numéro 1 atteste encore l'ancienne priorité politique de notre continent.

Vers l'Ouest, une autre carte permet de comparer l'Europe à l'Atlantique. Exemple : de Lisbonne à New-York, on compte en gros 65 fuseaux de un degré ; or, sur le parallèle 40, chaque degré vaut 85 km. ; donc une distance approximative de 5500 km.

Sur cette dernière distance, les Açores étant à 20 degrés de Lisbonne se trouvent à environ 20 × 85 = 1700 km. de la côte portugaise. Ceci explique l'importance de cet archipel soit comme sentinelle météorologique avancée soit comme relai éventuel pour les quadrimoteurs affrontant la route atlantique hivernale.

Tous les adolescents, qu'ils aient treize, quatorze ou quinze ans, ont besoin d'entendre des histoires précises destinées :

primo, à les intéresser ;
secundo, à conforter des notions importantes ;
tertio, à être oubliées.

En voici donc une empruntée à Pierre Termier :

Pendant l'été de 1898, un navire posait un câble télégraphique sous-marin à 900 km. au N. des Açores. Le câble avait été rompu et on le repêchait par 3000 m. de fond. « Pendant plusieurs jours, il fallut promener les grappins et l'on constata que ce fond présente les caractères d'un pays montagneux, avec de hauts sommets, des pentes raides et des vallées profondes. Les sommets sont rocheux et il n'y a de vase que dans le creux des vallées. »

En parcourant cette surface tourmentée, les grappins se prenaient dans des roches à arêtes vives et revenaient cassés, tordus, striés et usés. A plusieurs reprises, on remonta de petites esquilles minérales, ayant l'aspect d'éclats récemment brisés. Or, tous ces fragments sont d'une lave vitreuse qui « **n'a pu se consolider à cet état que sous la pression atmosphérique** » et non sous 3000 m. d'eau.

« La terre qui constitue aujourd'hui le fond de l'Atlantique au N. des Açores, a donc été recouverte de coulées de lave quand elle était émergée. Elle s'est par conséquent effondrée, descendant de 3000 m. ; et comme la surface des roches y a gardé ses rudes aspérités, il faut que l'effondrement ait suivi de très près l'émission des laves et que cette descente ait été brusque. Sans cela, les érosions atmosphérique et marine eussent nivelé les inégalités et aplani toute la surface. »

Il est donc « raisonnable de croire que, longtemps après l'ouverture du détroit de Gibraltar, certaines des terres de **l'Atlantide** existaient encore ».

Aujourd'hui, cette île merveilleuse n'est plus et le cataclysme n'est pas douteux. «Des hommes existaient-ils alors qui aient pu en subir le contrecoup et en transmettre le souvenir ? » Telle est la question dont la réponse, selon Termier, appartient à l'ethnographie et à l'océanographie.

Je n'ai pas écrit que les élèves ne doivent rien garder des leçons de géographie, mais j'estime que le 90 % de ce qu'il entendent doit servir à mieux assimiler et mieux retenir le 10 %. De plus, je crois que le système des mémorisations à domicile est un tonneau des Danaïdes dont il ne reste rien sinon la fatigue, la perte du temps et le dégoût de l'école. Que la mémoire doit se développer non par le gavage et la juxtaposition mais par la croissance organique et la répétition judicieuse. Que la tâche principale de l'école n'est pas de donner à apprendre, mais de faire apprendre — ce qui est différent, voire même opposé.

Georges Durand.

L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

La commission de géographie de l'U. I. G. a élaboré, vous le savez, des feuillets de géographie. Ont déjà paru par les soins de la Guilde de documentation : La Suisse, généralités — Le Jura — Le Plateau. Bientôt paraîtra une quatrième série : Les Alpes.

D'autre part, j'ai été appelé à présenter à notre union un court rapport exposant notre conception de la géographie.

A la suite de ces différents travaux, plusieurs collègues m'ont demandé de publier un article traitant le sujet. Je le fais volontiers, espérant par là rendre service.

Précision utile : en écrivant ces lignes, j'ai pensé essentiellement à l'enseignement de la géographie de la Suisse.

La géographie n'est plus pour nous la mémorisation de sommets, de passages, de vallées, de cours d'eau, des localités d'un pays, d'une région ou d'un canton, que l'on place plus ou moins heureusement sur une carte.

Nous voulons la géographie beaucoup plus variée, plus attrayante pour l'enfant. Nous voulons qu'elle soit avant tout la connaissance de l'aspect, du caractère de la région étudiée.

Est-ce dire que toute nomenclature doit être bannie ? Certes non. Il y a une nomenclature de base qui doit être connue ; mais elle sera apprise sans y prendre garde, au cours de nombreux exercices, recherches, lectures, observations.

En effet, nous présentons nos régions physiques, nos cantons par des illustrations, des textes des exercice, qui tous ont un même but : la connaissance du sujet exposé. Certains cantons se prêtent mieux à des lectures, d'autres à des exercices, d'autres encore à des illustrations : voilà qui va permettre de varier nos leçons !

LES ILLUSTRATIONS

Les illustrations photographiques ont un rôle immense, si grand que celles du manuel ne nous suffisent plus et que bien des maîtres ont actuellement une collection personnelle d'images. Elles permettent de montrer ce qu'est le pays, de faire un petit voyage « photographique », de créer même une ambiance (valaisanne, tessinoise, ou autre) grâce aux photos, aux reproductions, aux affiches touristiques aussi.

On peut lancer sa classe dans la récolte et le choix de documents. Nos gosses sont étonnants de ressources en ce domaine. Et facilement cette recherche dévie sur d'autres branches, telles que composition, histoire, et même arithmétique : envois de lettres aux agences de tourisme ou syndicats d'initiative pour obtenir des affiches, des prospectus, etc.

Certaines illustrations doivent être utilisées et peuvent être l'objet de jolis exercices. Prenons deux exemples dans notre manuel actuel : page 56, **Berne vue d'avion.** Pourquoi cette ville a-t-elle été construite dans cette boucle de l'Aar ? Pourquoi les maisons sont-elles si serrées ? Où est la vieille ville ? etc.

Page 67, **Boucles de la Reuss à Bremgarten :** compare la carte page 66 et cette photographie ; regarde bien ce que tu vois sur le courant et trouve dans quel sens coule la Reuss.

LES TEXTES

Nous n'aimons pas les textes géographiques, surtout quand ils ne font que de décrire la carte. Ils sont à notre avis inutiles. Tout maître est capable de faire ce travail directement d'après la carte, en faisant travailler les élèves, ce qui est autrement captivant pour eux qu'une simple lecture.

Nous préférons à ces textes géographiques des lectures littéraires : de jolis textes évoquant le pays, une coutume, un coin caractéristique du paysage, etc. Nous pensons à Ramuz, Chable, Zermatten, Gonzague de Reynold, et combien d'autres dont les écrits fourmillent de descriptions.

En voici deux pour exemples :

« Le Saint-Gothard »

Le Saint-Gothard, c'est la paroi entre le Nord et le Sud...

En haut, il y a le Rhin qu'on envoie aux Allemands, et le Rhône aux Français ; et puis il y a l'Aar et la Reuss, qui sont pour les Suisses, et le Tessin qui ira chez les Italiens. L'eau gicle de tous les côtés. C'est comme une grande fontaine avec cinq goulots où chacun vient boire selon son goût...

J.-E. Chable.

« La terre de Suisse »

Je comprends ce qu'est la terre de Suisse : le lieu où les Alpes, le Plateau, le Jura se rejoignent et se resserrent pour de nouveau se séparer ; le petit espace de liberté qu'ils forment et délimitent pour qu'un seul peuple puisse y respirer.

G. de Reynold.

LES QUESTIONS

Le type de la question orale ne sera pas : « Quel est le chef-lieu de... » ou« Quelle rivière... », mais la question d'intelligence.

« Je suis au bord du lac de Neuchâtel, ébloui par une reverbération du soleil sur le lac, à 8 h. du matin ; suis-je sur la rive gauche ou sur la rive droite ? »

« Je suis à Ouchy ; je regarde Thonon ; je suis ébloui par le soleil, quelle heure est-il ? »

« Je suis sur un pont de Bâle. Je regarde fuir l'eau. Ai-je la Suisse à ma droite ou à ma gauche ? »

Ou bien la question sera précédée d'un fait, d'une donnée, d'une constatation, et ceci spécialement lorsque les élèves ont la carte en mains. Voici, pour l'étude du canton de Genève, quelques exemples de questions que l'on pourrait poser :

— Genève est à l'extrémité du lac Léman. Connaissez-vous d'autres villes qui aient la même situation au bout d'un lac ?

— Le canton de Genève se trouve-t-il encore sur le Plateau suisse ?

— Les frontières de Genève mesurent 107 km. Sur cette longueur, que mesure la frontière commune de Genève avec un autre canton de la Suisse ? (ne pas tenir compte de l'enclave de Céligny).

— Genève est voisine de deux départements français. Lesquels ?

— Dans le canton de Genève se trouve le village le plus occidental de la Suisse. Comment s'appelle-t-il ?

— Comment expliquez-vous que les voies ferrées convergent vers l'extrémité sud-ouest du canton, plus exactement du Pays de Genève ?

— Un avion s'envole de Cointrin pour Paris. Quelles montagnes devra-t-il franchir ? A quelle altitude devra-t-il voler ?

— A leur confluent, le Rhône est bleu, l'Arve est grise. Comment expliquez-vous cette différence ;

— Combien de kilomètres séparent le citoyen genevois de la frontière la plus proche ?

— Le Genevois a-t-il besoin d'un passeport pour se rendre au Salève ? pour faire le tour du lac ? pour se rendre à Céligny ?

— Citez les montagnes suisses de l'horizon genevois.

— A Genève, derrière quelle chaîne de montagne le soleil se couche-t-il ?

— De Genève, peut-on voir le Mont-Blanc ? les Alpes valaisannes ? le Jura bernois ? la Dôle ? le château de Chillon ?

Par une telle série de questions, la nomenclarure à connaître sera déjà passablement acquise.

LES EXERCICES

Il n'y a pas de généralisation à faire en cette manière. Soyons souples! Oral ou écrit ? Il faut des deux. Suivant l'ambiance de la leçon, suivant la force moyenne de la classe, c'est au maître à choisir.

Nos élèves peuvent dresser des coupes : ce travail demande de l'exactitude, fait regarder la carte, se représenter le relief, apprendre sans le vouloir la nomenclature. Mais on fera bien de ne le demander à faire qu'aux élèves doués.

Il y a aussi les croquis perspectifs, sur lesquels il faut retrouver des noms de lieux, les points cardinaux, le sens du courant des cours d'eau, etc. Voici un exemple pour le canton de Schwyz

puis un autre pour Genève :

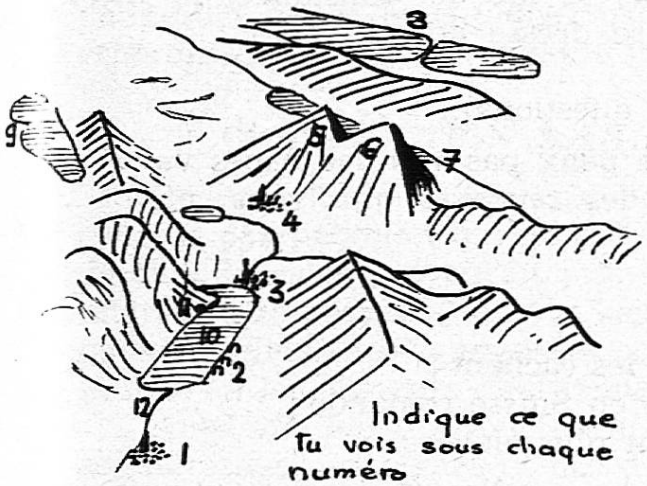

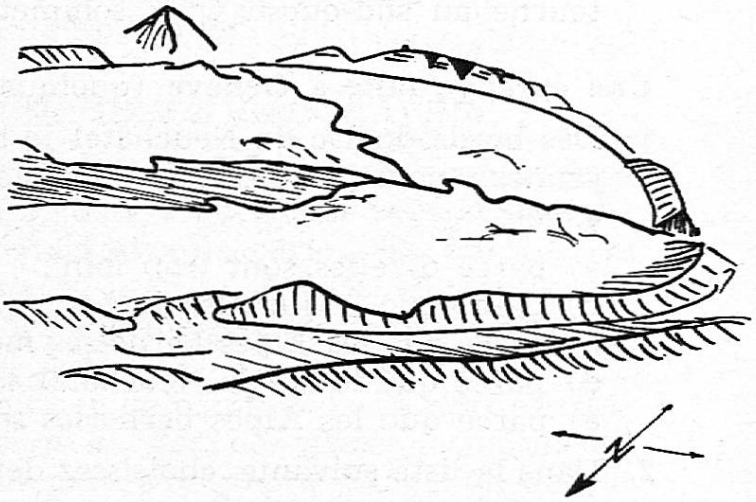

Voltaire a dit de Genève : « J'aime fort ce petit coin du monde ; c'est comme le paradis terrestre, un jardin entouré de montagnes ».

— En vous aidant de la carte, repérez quelles sont ces différentes montagnes qui entourent le pays de Genève.

— Quelle différence faites-vous entre le pays et le canton de Genève ?

— Quelles sont les issues de ce jardin ?

— Dans la rade de Genève, émergent les deux fameuses Pierres du Niton. Elles proviennent du Valais. Comment expliquez-vous leur présence à Genève ?

Il y a enfin la préparation, par la carte, par les guides touristiques, par les prospectus-réclame, d'excursions, de visites de cantons, de régions. On peut même faire prévoir la course de fin d'année dans tous ses détails, et les élèves y ont beaucoup de plaisir.

TRAVAUX DE CONTROLE

Un tel enseignement suppose des travaux de contrôle adéquats, autant de la part du maître dans ses récitations, que de la part des inspecteurs dans leurs épreuves. Nous nous félicitons d'avoir à Genève des inspecteurs qui travaillent dans cette ligne, et qui par leurs conseils, leurs travaux et épreuves, montrent le chemin à suivre.

Voici, pour terminer, deux derniers exemples :

Une récitation sur les Préalpes

1. Je suis entre les lacs de Brienz et de Thoune. L'eau arrive contre moi. Vers quel lac suis-je tourné ?
2. Il étend son miroir bleu entre le Pilate et le Rigi. Qui est-ce ?
3. J'ai une hauteur de 2500 m. et un observateur sur le dos toute l'année. Qui suis-je ?
4. Je suis au sommet du Rigi ; je regarde au nord-est. Quel lac s'étend à mes pieds ?
5. Quel sommet des Préalpes est le plus proche du Léman ?
6. Etant à l'embouchure du Rhin dans le lac de Constance, je me tourne au sud-ouest. Quel sommet se dresse devant moi ?

Une épreuve faite à Genève (quelques questions).

1. Des bords du lac de Neuchâtel je ne peux pas voir les Alpes valaisannes ; pourquoi ?... Ecrivez celle des réponses qui vous paraît exacte :

   a) parce qu'elles sont trop loin ;
   b) parce que le Jura les cache ;
   c) parce que les Alpes bernoises me les cachent ;
   d) parce que le lac de Neuchâtel est en Suisse romande ;
   e) parce que les Alpes bernoises sont plus élevées.

2. Dans la liste suivante, choisissez deux cours d'eau qui prennent naissance dans un glacier.

   « Le Rhône, la Birse, l'Aar, la Thur, la Broye, l'Orbe. »

3. Reproduisez ces croquis et écrivez les noms de ces lacs :

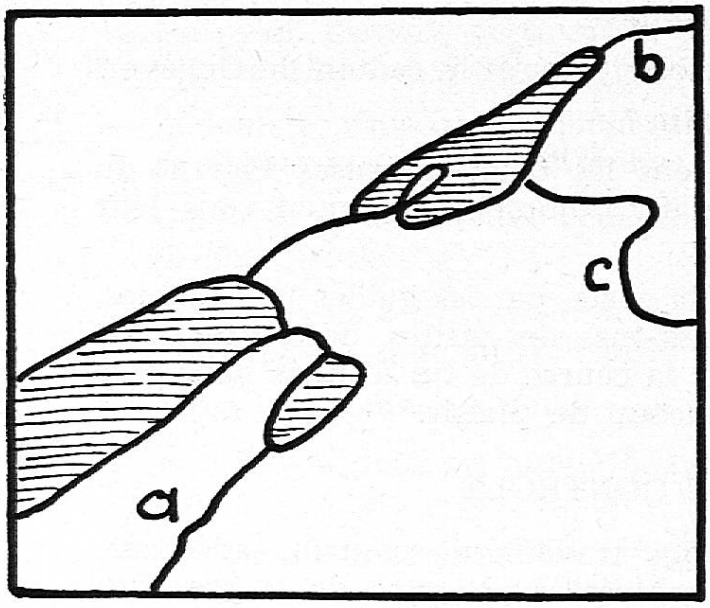

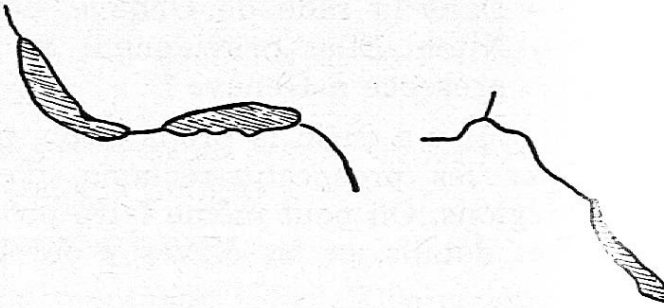

4. Reproduisez ce croquis en remplaçant les lettres par des flèches qui indiquent dans quel sens s'écoulent les eaux de ces cours d'eau.

5. Pour un habitant de la ville de Berne, derrière quelle chaîne de montagne le soleil se couche-t-il ?
6. Un automobiliste valaisan séjourne à Berne. Il désire rentrer dans son canton en franchissant un col des Alpes. Dites-lui le nom de ce col.
7. Si je jette dans la Sarine un morceau de bois qui descende au fil de l'eau sans s'accrocher sur les rives, dans quel cours d'eau flottera-t-il quand il quittera la Suisse ?
8. Dites le nom de ce cours d'eau... « Il prend naissance dans les Alpes ; il passe dans deux lacs ; à la sortie du second, il change de nom. »

Voilà, collègues, comment nous aimons enseigner la géographie, et dans quel esprit nous élaborons nos feuillets de documentation. Nous espérons qu'ils sont de quelque utilité pour vous. *J.-J. Dessoulavy.*

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE LA GÉOGRAPHIE

Combien de fois n'auriez-vous pas aimé illustrer votre leçon de géographie par un relief qui ne soit pas l'œuvre du maître seulement mais de chaque élève qui aurait pris contact avec la carte... En effet, l'idée maîtresse de beaucoup de vos leçons est inscrite là, dans les montagnes, dans les sillons des cours d'eau ou des anciens glaciers, dans l'érosion de la mer ou les rigueurs d'un climat.

Ainsi, ma leçon ayant tourné autour de cette idée : l'URSS est prisonnière des montagnes et des déserts au sud, des glaces au nord, des hommes à l'est comme à l'ouest (les passes Bosphore, Skagerak, détroit de Corée, étant aux mains d'autres puissances), j'aurais désiré m'attacher longuement à ces constatations qui sont en ces temps d'une actualité si troublante que la vie de notre planète en dépend.

Il fallait un relief de chaque élève sur lesquel il fît : se dresser la barrière de l'Himalaya au Caucase — voguer les icebergs sur la mer Glaciale Arctique — se creuser les passes du Bosphore, de la Baltique et de la mer du Japon — s'étendre la plaine russo-sibérienne avec ses coupures fluviales sud-nord.

J'eus l'idée d'utiliser la pâte de papier :

1) Nous avons mis « goger » quelques journaux déchirés en menus morceaux, dans de l'eau chaude (cela se défait plus rapidement) ;

2) nous avons déterminé les dimensions du relief ; comme fond, une feuille de contre-plaqué ou de pavatex (déchets des usines ou des ateliers) ; cloué dessus, une première plaque de carton ; par-dessus celle-ci, une deuxième, dans laquelle on a découpé les mers et les lacs, dessiné les rivières et chaînes de montagnes (clouer le tout assez serré : un clou tous les deux centimètres ; ils vont du reste disparaître sous la masse de papier).

Au jour fixé, les élèves m'apportent la pâte de papier, dans un petit ustensile quelconque ; j'y incorpore de la colle d'amidon jusqu'à ce que la pâte soit un peu gluante au toucher ; avec des outils les plus simples (les doigts, le dos d'une lame de couteau, l'extrémité d'un porte-

plume), les montagnes s'élèvent, les vallées se creusent, les icebergs se prennent, les détroits s'étranglent.

Après 2 à 3 jours, la pâte est sèche, le relief adhère au carton, on peut peindre ; couleurs couvrantes ou simplement nos couleurs d'école (je les trouve ternes). Je vous laisse deviner la joie de chacun et celle du maître.

Essayez ! Temps : 4—5 heures. C'est trop long ? Non ! Pensez un peu à la richesse de la collaboration main-cerveau, aux détails que l'œil a découverts et que le doigt a exécutés ; car c'est tout à la fois un exercice d'attention combien active et réalisatrice et de détente... Donc notre enseignement... et les nerfs de nos élèves y trouvent aussi leur compte.

B. Beauverd.

BIBLIOGRAPHIE

PUBLICATIONS DE L'UNESCO

Depuis 1947, l'Unesco a organisé des réunions internationales de forme particulière : des séminaires, c'est-à-dire des stages d'étude pratique auxquels participent des éducateurs venus de divers pays et désignés par leur gouvernement. Pour pouvoir accomplir un travail approfondi, ces éducateurs constituent 3 groupes d'étude de 12 à 15 membres, qui se partagent le sujet à étudier. Chacun de ces groupes devient donc un véritable laboratoire où s'échangent les renseignements, s'examinent des théories et des méthodes et se proposent des solutions aux problèmes qui se présentent. Il est évident qu'une telle méthode de travail ne peut porter des fruits que si chacun des participants s'est préparé à y apporter une contribution utile à tous.

Avant la fin du stage, chaque groupe rédige un rapport qui rend compte de toutes les étapes suivies par la discussion pour réaliser enfin une entente générale qui permette de donner la synthèse du travail accompli par tous. Outre l'enrichissement acquis par les stagiaires de ces réunions internationales, ces rapports constituent le résultat positif des stages auxquels ont déjà participé, comme délégués suisses romands (deux par stage en général) MM. L. Pauli et Ramseyer à Neuchâtel, Louis Meylan et G. Panchaud de Lausanne et l'abbé Pfulg de Fribourg. Quatre séminaires auront lieu en été 1950 et la Suisse sera représentée aux deux plus importants, au Canada et à Bruxelles, où s'examineront respectivement : 1. l'enseignement de la géographie et sa contribution au développement de la compréhension internationale. 2. L'amélioration des manuels scolaires, notamment des manuels d'histoire.

Sous le titre général, **Vers la compréhension internationale,** l'Unesco a publié les rapports présentés dans chaque séminaire, qui constituent une série de brochure à l'usage des éducateurs. On devine l'intérêt que présente cette collection qui offre déjà 9 titres, à savoir :

I. Quelques suggestions concernant l'enseignement relatif aux nations unies et aux institutions spécialisées.

II. La préparation du corps enseignant.

III. Bibliographie choisie.

IV. Les Nations-Unies et le civisme international.

V. Dans la classe avec les moins de 13 ans.

VI. L'influence du foyer et de la communauté sur les enfants de moins de 13 ans.

VII. L'enseignement de la géographie : quelques conseils et suggestions.

VIII. La déclaration des droits de l'homme : documentation et conseils pédagogiques.

IX. L'enseignement de l'histoire universelle : quelques conseils et suggestions.

La brochure No V a été écrite par M. Louis Meylan, professeur à l'Université de Lausanne, qu'il n'est pas besoin de présenter à nos lecteurs ; il y examine en particulier comment les enseignements de la géographie, de l'histoire, des langues vivantes peuvent donner le « sens mondial » ; étudiant le « nœud du problème », il montre comment peut se faire l'éducation du sens critique et comment développer le sentiment d'appartenance à l'humanité.

D'ailleurs, chacune de ces publications mérite de figurer dans la bibliothèque de l'instituteur. Elles peuvent se commander à la librairie Payot, à Lausanne. A. Chz.

L'Initiation aux Sciences Naturelles à l'Ecole primaire. — D'après les données fournies par les Ministères de l'Instruction publique. Paris, Unesco ; Genève, Bureau international d'Education, Publication No 110, 1949. 178 p. Fr. s. 6.—.

Devant les répercussions toujours plus grandes de la technique scientifique dans la vie quotidienne d'une part, et devant la nécessité de protéger les ressources naturelles d'autre part, l'initiation aux sciences naturelles donnée à l'école primaire semble devoir gagner en importance. Aussi le Bureau international d'Education a-t-il pensé faire œuvre utile en entreprenant une enquête sur ce sujet. On a pu ainsi voir apparaître, à travers une certaine diversité, les courants généraux qui se font actuellement jour. Parmi les questions étudiées figurent la place faite à l'enseignement des sciences naturelles, le temps qu'on y consacre, l'âge des enfants auxquels cet enseignement s'adresse, la façon d'en déterminer le programme, et les buts qu'on se propose ainsi d'atteindre. Un intérêt spécial a également été porté sur l'étude des différentes méthodes d'enseignement utilisées. Les difficultés rencontrées sont actuellement nombreuses, car il serait toujours souhaitable de disposer de vastes terrains découverts propres à la culture ainsi que d'un matériel assez considérable pour permettre aux enfants de rester toujours en contact avec le concret ; l'étude du Bureau fait ressortir les efforts qui sont faits dans ce domaine.

Aux résultats de l'enquête sont ajoutées des remarques psychologiques présentées par le Professeur Piaget, qui montrent comment et dans quelle mesure l'initiation aux sciences naturelles à l'école primaire peut contribuer à l'harmonieux développement de l'esprit enfantin.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ECOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances.** (7 jours ouvrables) depuis **Fr. 24.—**

Pour tous renseignements, s'adresser à la DIRECTION A OUCHY-LAUSANNE, tél. 2 85 05 ou au BUREAU DE LA COMPAGNIE A GENÈVE, Jardin Anglais, téléphone 4 46 09

DE VEVEY AUX PRÉALPES

Châtel-St-Denis, porte de la verte Gruyère

Chamby, possibilité de jolies excursions

Les Pléiades, à 1400 m., grandiose panorama de la terrasse du Buffet-Restaurant

Renseignements Chemins de fer électriques veveysans, tél. 5.29.22

Les Diablerets *1200 m.* **Hôtel Terminus** *Tél. 6 41 37*

Point de départ de nombreuses excursions — Salle pour sociétés
Prix spéciaux pour groupe — ***Dortoir moderne avec douche***

A. GISCLON-MICHAUD, chef de cuisine

Lac Retaud *1700 m. Tél. 6 41 43*

Les plus belles promenades au pied des hautes montagnes
Floraisons superbes — But de sortie pour écoles — Arrangement pour soupe, couche, petit déjeuner — Rafraîchissements de choix
***Dortoir** — Barque — Jeux*

La Direction

PLAGE DE BIENNE

lieu de délassement et de joie

Cours officiels de vacances
de langue allemande

organisés par **l'Université Commerciale, le Canton et la Ville de St-Gall, à l'Institut sur le Rosenberg, St-Gall. — Ces cours sont reconnus par le Département fédéral de l'Intérieur, Berne : 30 % de réduction sur l'écolage et de 50 % sur les tarifs des C. F. F.**

Cours d'allemand pour instituteurs et professeurs

(17 juillet - 5 août). Ces cours et conférences (à l'Université Commerciale) correspondent, dans leur organisation, aux cours de vacances des Universités de la Suisse française et sont destinés aux maîtres et professeurs de la Suisse française. Certificat officiel de langue allemande. Promenades et excursions. Prix du cours : Fr. 50.—. Prix réduit : Fr. 35.—. Une liste des pensions à disposition.

Pour de plus amples renseignements sur les deux cours, s'adresser à la **Direction des Cours officiels d'allemand : Institut sur le Rosenberg, St-Gall.**

La bonne marque romande

Jus de pommes

Cidrerie d'Yverdon

COURSES D'ÉCOLE EN AUTOCAR

Adressez-vous à

M. LEBET, CHEXBRES

Tél. 5.80.70

HOTEL CROIX-BLANCHE, FLÜELEN

LIGNE DU ST-GOTTHARD - LAC DES QUATRE CANTONS

Bien connu, familial, confortable, 60 lits. Grandes terrasses couvertes près du lac. Prix spéciaux pr écoles. Alfred Müller, propr. Tél. 836 et 584

1 h. 30 des Avants
Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

2 heures de Caux
Tél. 6 41 69

Magnifique but de courses pour écoles et sociétés

Restaurant Manoïre ouvert toute l'année - Grand dortoir

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés P ROUILLER

BUFFET DE LA GARE - LES AVANTS

Point de départ de nombreux buts d'excursions. Belvédère des Alpes vaudoises dominant toute la région du lac. Grande terrasse ombragée. Chambre et pension. Arrangements pour séjours prolongés.

O. INGOLD-TANNER - Téléphone (021) 6.23.99

Instituteurs, Institutrices ! Pour vos courses d'écoles, retenez cette adresse :

Tea-room «L'ESCALE» Station de LALLY (Les Pléiades)

Vous y trouverez charmant accueil et vos classes pourront s'y restaurer à des prix très modestes. Se recommandent : M. et Mme Jaunin-Genier

A vendre

les ouvrages suivants en parfait état :

Malet, *Histoire universelle*, en 4 vol. illustrés ;
Lanson, *Histoire de la littérature française*, 2 vol. illustrés ;
Hourticq, *Encyclopédie des beaux arts*, 2 vol. illustrés ;
Combarieu, *Histoire de la musique*, 3 vol.

S'adresser à P. Bassin, inst. retr. rue du Château 29, **Moudon.**

Hôtel de la Tour

BOUVERET

(Suisse)

AU BORD DU LAC LÉMAN

Face au débarcadère. Service à toute heure. Chauffage central. Eau courante chaude et froide.

Téléphone 6 91 19 **S. CACHAT, propr.**

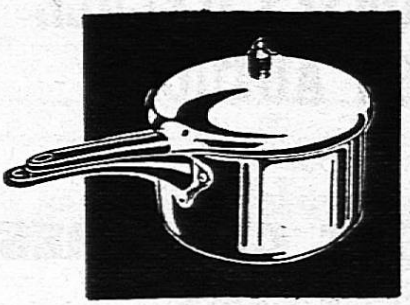

La plus moderne des marmites à vapeur

Duromatic

6 litres Fr. ***67.50*** *net*

J. SCHMID ferronnerie BIENNE

DROGUERIE DE L'ÉTOILE S. A.

1, RUE NEUVE **LAUSANNE**

A notre rayon beaux arts :

Gouache
Aquarelle
Boîtes assorties
Crayons
Couleurs - Papiers - Pinceaux
Marques Talens - Watteau - Pelikan
Rowney - Lefranc, etc.

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8** Téléphone **permanent 2 63 70**

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

lait Guigoz

digestion facile, sécurité, valeur nutritive adaptée aux besoins du nourrisson, régularité — tous les éléments pour assurer à l'enfant une pleine santé.

En vente dans les pharmacies et drogueries

HENNIEZ LITHINÉE

EAU DIGESTIVE

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. — Montreux

Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE

BANQUE SUISSE

GENÈVE LAUSANNE
NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 205 millions

Un grand feu est souvent l'attrait d'une course d'école. Les enfants seront heureux d'y faire cuire de l'eau et de préparer en un tournemain un

Potage instantané ou un **Bouillon gras**

MAGGI

Pour vos yeux allez chez Koch c'est mieux !

E. KOCH, OPTICIEN, BIENNE
Rue Dufour 13

MONTREUX, 24 juin 1950 LXXXVIe année — No 25

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

XXVIIe CONGRÈS S. P. R.

LAUSANNE, 24 ET 25 JUIN 1950

Rédacteurs responsables
Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

MEINE KLEINE BUCHEREI

Volumes 4 et 5

Unterstufe

Von Helden und Narren

Un volume de 56 p., broché Fr. 1.50

Es tönen die Lieder

Un volume de 64 p., broché Fr. 1.80

Le premier de ces ouvrages contient des légendes et des histoires humoristiques qu'on trouve rarement dans les anthologies et dont la lecture sera un délassement après les leçons de langue proprement dites. Les textes ont été adaptés et rendus faciles pour les jeunes.
Le second réunit un certain nombre de chansons et de poésies de genres variés, à faire chanter ou réciter en chœur. Excellent moyen pour les élèves de s'habituer à articuler et prononcer correctement et pour les maîtres d'apporter un peu d'agrément dans les leçons.

ORBIS PICTUS

Volumes 6 et 7

E. GRADMANN

Miniatures indiennes

Un volume de 48 p., avec 19 planches en couleurs, relié Fr. 4.20

On trouvera ici présentées, commentées et reproduites les plus belles miniatures d'inspiration mongole et hindoue des 17 et 18e siècles. Un ravissement pour les amateurs d'art oriental.

C. A. W. GUGGISBERG et A. DE PEEZ

Le monde merveilleux des coléoptères

Un volume de 32 p., avec 23 planches en couleurs, relié Fr. 4.20

Un aperçu de la vie des coléoptères, suivi d'admirables planches représentant, grossis, quelques exemplaires dont la livrée est d'un coloris particulièrement éclatant

---

PETITS ATLAS DE POCHE PAYOT

Volumes 14 et 19

W. RYTZ

Fleurs des bois

Un volume de 64 p., avec 10 photos et 24 planches en coul., relié Fr. 4.20

Evocation du milieu forestier et description des fleurs qu'on rencontre le plus fréquemment dans le sous-bois, groupées suivant la couleur.

R. SPRENG

L'automobile

Un volume de 96 p., avec 97 illustrations, relié . . . Fr. 3.80

Une monographie de l'automobile permettant au moins initié de comprendre le mécanisme complet et le fonctionnement de cette merveilleuse machine.

NE MANQUEZ PAS DE VOUS MUNIR, POUR VOS VACANCES, DES AUTRES OUVRAGES DE CETTE COLLECTION SI UTILE ET SI APPRECIÉE

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH

Les jus de fruits Michel sont absolument purs

Cherchez-vous un but
POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS?

Pour vos courses scolaires

voici quelques suggestions:

Martigny - Châtelard - Trient - La Forclaz
Martigny - Châtelard - Barberine - Finhaut
Martigny - Les Valettes - Champex - Orsières
Martigny - Verbier - Col des Etablons - Isérables
Martigny - Col de la Forclaz - Glacier du Trient

Demandez: à la Société de développement de Martigny-Ville la carte panoramique de la région; aux compagnies de chemins de fer Martigny-Châtelard et Martigny-Orsières tous renseignements sur les facilités de transport accordées; à Martigny-Excursions les conditions de transport par cars.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
MARTIGNY-VILLE

ANZEINDAZ Alpes Vaudoises - 1900 à 3200 m. d'altitude
Le centre d'excursions des Alpes Vaudoises par excellence
Nombreux itinéraires pour courses d'écoles. Séjours d'été et d'hiver. Chambres avec et sans eau courante. Dortoirs, prix spéciaux pour écoles et sociétés. **Demandez prospectus et itinéraires.** — Hôtel-Refuge Anzeindaz, tél. 5 31 47 — Refuge des Diablerets, tél. 5 33 38 — Refuge de Solalex, tél. 5 33 14 Se recommandent.
SERVICE DE JEEP BARBOLEUSAZ-SOLALEX-ANZEINDAZ

1 h. 30 des Avants
Alt. 1526 m.
COL DE JAMAN
2 heures de Caux
Tél. 6 41 69
Magnifique but de courses pour écoles et sociétés
Restaurant Manoïre ouvert toute l'année - Grand dortoir
Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés P. ROUILLER

Visitez les GORGES du DURNAND

sur la route de Champex

Une des plus merveilleuses gorges de la Suisse

14 cascades - 1000 mètres de passerelles

AU RESTAURANT : Toutes les spécialités du pays - Restauration soignée et à toute heure, à des prix raisonnables - Chocolat Ovomaltine - Soupe. *Prix spéciaux pour écoliers*

Grand parc pour autos. Se recommande : **Famille A. Neffen.** Tél. (026) 6.10.99

De passage aux

AVANTS sur Montreux
Alt. 1000 m. (Suisse)

Arrêtez-vous au

Buffet de la Gare

Repas de noces et banquets - Lieu de séjour idéal - Grande terrasse ombragée Chambres et pension - Arrangements pour séjours prolongés - Ouvert toute l'année.

O. Ingold-Tanner - Tél. (021) 6 23 99

Niesen-Kulm

2362 m.

votre prochaine excursion !

Hôtel de la Tour

BOUVERET
(Suisse)

AU BORD DU LAC LÉMAN

Face au débarcadère. Service à toute heure. Chauffage central. Eau courante chaude et froide.

Téléphone 6 91 19 S. CACHAT, propr.

SALLES POUR SOCIÉTÉS ET COURSES D'ÉCOLES

Angle Terreaux - Chauderon - Lausanne

LE CARILLON
S. à r. l.

Bon goût *Bon marché*

GRANDS RESTAURANTS ET TEA-ROOM SANS ALCOOL

Grotte aux Fées ST-MAURICE

Café-Restaurant

Emplacement idéal pour pique-nique

Maurice Fournier, tenancier

Visite instructive et intéressante d'une curiosité naturelle.

TARIF DES ENTRÉES. Pour écoles :
jusqu'à 30 élèves 30 ct. Plus de 30 élèves 20 ct.
Personnes accompagnantes 50 ct.
Personnel enseignant : entrée libre.